



CONSEILS EN PLACEMENTS
PORTLAND^{SC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2020

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2020

Table des matières

- Message du président3
- Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière4
- Rapport de l'auditeur indépendant5
- Fonds alternatif 15 sur 15 Portland7
- Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland15
- Fonds alternatif mondial Portland22
- Fonds alternatif nord-américain Portland31
- Notes annexes38

Message du président



L'année dernière, j'avais commencé mon message en soulignant la place que prend l'incertitude dans nos vies et l'influence sans précédent de certains facteurs externes sur les investisseurs : « *Nous ne pouvons pas influencer les tendances mondiales, les catastrophes naturelles, les bouleversements politiques, les fluctuations et les dévaluations de monnaie, les tensions sociales, les mauvaises conditions météorologiques ou la déprime des marchés boursiers, ni même les prévoir. Nous sommes, cependant, maîtres de notre propre comportement.* »

J'étais loin de me douter que le monde ferait face en 2020 à une pandémie aux conséquences inégalées depuis des générations. Pendant un certain temps, la propagation du nouveau coronavirus COVID-19 a semblé pouvoir être contenue en Chine. Mais, le virus a fini par mettre à l'épreuve la résilience et la détermination de presque tous les individus et de presque toutes les organisations de la planète. Évidemment, les gouvernements et les banques centrales de nombreux pays partout dans le monde ont réagi en mettant en place des mesures de soutien et de liquidité sans précédent. Ces mesures ont soutenu et fait monter les cours des actifs; elles ont notamment suscité un rebond relativement rapide du marché des actions. Toutefois, il semble que le soutien apporté aux entreprises jusqu'à présent n'est malheureusement pas suffisant.

Le rythme des changements structurels induits par les progrès technologiques réalisés au cours des dernières décennies s'est accéléré pendant la crise. Certains d'entre nous en sont arrivés à s'interroger sur la nécessité des voyages d'affaires et se sont énormément familiarisés avec les subtilités de la vidéoconférence. En revanche, les limites entre travail et vie privée se sont davantage brouillées. Ainsi, la crise a fait quelques grands gagnants (par exemple, les géants des technologies) et beaucoup de perdants. Au-delà des entreprises qui ont su tirer parti des technologies, la présente conjoncture semble favoriser celles qui font preuve de dynamisme, de souplesse et d'adaptabilité, qui saisissent rapidement les opportunités offertes par les changements structurels et qui ne sont pas engluées dans une routine rigide et des conflits d'intérêts (ce qui serait exactement le contraire de la souplesse).

La pandémie a clairement mis en lumière et exacerbé certaines inégalités sociales et raciales frappant notre société, ce qui n'est probablement pas une coïncidence. En effet, les membres des minorités visibles ont plus souffert pendant la crise : ils ont été plus nombreux à perdre leur emploi ou à végéter dans des emplois à faible salaire des secteurs essentiels. Nous avons intégré l'inclusion et la diversité dans notre conduite bien avant que ces valeurs ne deviennent à la mode. Émanciper, responsabiliser et motiver les personnes est non seulement juste, mais relève aussi de la saine gestion des affaires. C'est une des raisons pour lesquelles National Commercial Bank Jamaica Limited a été désignée banque la plus sûre de Jamaïque par le magazine *Global Finance* le 19 octobre 2020. Une récente étude réalisée par Dana Peterson, ancienne économiste de Citigroup Inc., a révélé que les inégalités raciales auraient fait perdre 16 000 G\$ à l'économie américaine dans les vingt dernières années. Cependant, si l'iniquité raciale était éliminée aujourd'hui, cette économie pourrait bénéficier d'un apport de 5 000 G\$ au cours des cinq prochaines années. Ne devrions-nous pas tous travailler à réaliser cet objectif?

Il n'est pas surprenant que, face à l'incertitude, nous revenions comme toujours à une solution de base alliant cadre intellectuel rigoureux, maîtrise des émotions et exploitation du réseau. Au début de la crise, nous avons maintenu le cap sur la valeur et réduit certaines de nos positions en actions avant le déferlement d'une vague de ventes parmi les plus brutales et les plus fortes de l'histoire. Nous avons aussi axé nos efforts sur la recherche d'opportunités de rendement par l'exposition à un risque spécifique (c'est-à-dire moins exposées aux aléas des marchés boursiers). Pour nos investisseurs et nos partenaires, notre philosophie offre de la prévisibilité. Ils savent à quoi s'attendre en ces temps difficiles. Notre manière d'agir aujourd'hui écrira notre histoire de demain.

Je vous remercie.

« *Michael Lee-Chin* »

Administrateur, président exécutif, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille
Conseils en placements Portland Inc.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, du Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland, du Fonds alternatif mondial Portland et du Fonds alternatif nord-américain Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe des Fonds. Il a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur ces états financiers aux porteurs de parts. Son rapport figure ci-après.

« *Michael Lee-Chin* »

**Michael Lee-Chin,
Administrateur
Le 4 décembre 2020**

« *Robert Almeida* »

**Robert Almeida,
Administrateur
Le 4 décembre 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland (auparavant, « Fonds de dividendes mondial Portland »)

Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland

Fonds alternatif mondial Portland (auparavant, « Fonds bancaire mondial Portland »)

Fonds alternatif nord-américain Portland

(individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers au 30 septembre 2020 de chaque Fonds, ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 1;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 1;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes indiquées à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 1;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de chaque Fonds et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport financier annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable

correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 4 décembre 2020

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2020	2019
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 180 584 \$	185 259 \$
Comptes sur marge (note 11)	–	5 548
Souscriptions à recevoir	41 715	–
Intérêts à recevoir	–	750
Dividendes à recevoir	3 879	7 669
Placements (note 5)	5 530 882	2 387 071
Placements cédés en garantie (notes 5 et 11)	–	29 316
Actifs dérivés	–	14 372
	<u>7 757 060</u>	<u>2 629 985</u>
Passif		
Passif courant		
Frais de gestion à payer	10 500	4 314
Prime de rendement à payer	5 223	–
Charges à payer	3 498	1 219
Rachats à payer	6 203	1 000
Distributions à payer	–	1 213
Passifs dérivés	–	891
	<u>25 424</u>	<u>8 637</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>7 731 636 \$</u>	<u>2 621 348 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	5 965 937	93 131
Série A2 [note 1 b)]	–	2 278 234
Série F	1 765 699	249 983
	<u>7 731 636 \$</u>	<u>2 621 348 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	851 881	11 979
Série A2 [note 1 b)]	–	289 783
Série F	236 257	30 526
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	7,00 \$	7,77 \$
Série A2 [note 1 b)]	– \$	7,86 \$
Série F	7,47 \$	8,19 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Revenus		
Gain (perte) net sur les placements et les dérivés		
Dividendes	44 675 \$	137 373 \$
Intérêts à distribuer	6 752	4 191
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	(337 277)	(12 863)
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(21 340)	(8 953)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	695 839	(447 703)
	<u>388 649</u>	<u>(327 955)</u>
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	5 795	(2 508)
Total des revenus (montant net)	<u>394 444</u>	<u>(330 463)</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	89 602	121 391
Frais de gestion (note 8)	75 784	62 103
Prime de rendement (note 8)	63 438	–
Honoraires d'audit	17 487	13 164
Coûts de transactions	5 225	5 193
Droits de garde	4 092	6 571
Frais du comité d'examen indépendant	2 958	2 656
Charge d'intérêts et frais bancaires (note 11)	414	163
Frais juridiques	223	2 352
Retenues (remboursements) d'impôt	(5 764)	1 493
Total des charges d'exploitation	<u>253 459</u>	<u>215 086</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	<u>(90 545)</u>	<u>(127 748)</u>
Charges d'exploitation nettes	<u>162 914</u>	<u>87 338</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>231 530 \$</u>	<u>(417 801)\$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	367 113 \$	(11 294)\$
Série A2 [note 1 b)]	(234 431)\$	(272 257)\$
Série F	98 848 \$	(134 250)\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	1,05 \$	(0,80)\$
Série A2 [note 1 b)]	(0,87)\$	(0,87)\$
Série F	0,91 \$	(1,91)\$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	93 131 \$	141 509 \$
Série A2 [note 1 b)]	2 278 234	3 416 588
Série F	249 983	1 522 520
	<u>2 621 348</u>	<u>5 080 617</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	367 113	(11 294)
Série A2 [note 1 b)]	(234 431)	(272 257)
Série F	98 848	(134 250)
	<u>231 530</u>	<u>(417 801)</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(865)	(1 028)
Série A2 [note 1 b)]	(30 655)	(32 000)
Série F	(4 167)	(12 184)
	<u>(35 687)</u>	<u>(45 212)</u>
Remboursement de capital		
Série A	(1 326)	(5 986)
Série A2 [note 1 b)]	(41 661)	(123 039)
Série F	(2 214)	(21 217)
	<u>(45 201)</u>	<u>(150 242)</u>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(80 888)</u>	<u>(195 454)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	5 788 650	–
Série A2 [note 1 b)]	121	–
Série F	1 562 372	106 771
	<u>7 351 143</u>	<u>106 771</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	1 960	6 664
Série A2 [note 1 b)]	66 897	142 527
Série F	4 407	29 856
	<u>73 264</u>	<u>179 047</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(282 726)	(36 734)
Série A2 [note 1 b)]	(2 038 505)	(853 585)
Série F	(143 530)	(1 241 513)
	<u>(2 464 761)</u>	<u>(2 131 832)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>4 959 646</u>	<u>(1 846 014)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	5 965 937	93 131
Série A2 [note 1 b)]	–	2 278 234
Série F	1 765 699	249 983
	<u>7 731 636 \$</u>	<u>2 621 348 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	231 530 \$	(417 801)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur les placements et les options	337 277	12 863
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(695 839)	447 703
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie	(50)	(139)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	750	(742)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	3 790	4 322
Augmentation (diminution) des frais de gestion, des primes de rendement et des charges à payer	13 688	(3 757)
Achat de placements	(5 421 174)	(720 744)
Produit de la vente de placements	4 035 106	2 555 996
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(1 494 922)	1 877 701
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	5 548	4 395
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(8 837)	(15 194)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	4 353 989	5 212
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(860 503)	(2 029 188)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	3 490 197	(2 034 775)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 995 275	(157 074)
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	50	139
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	185 259	342 194
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 180 584	185 259
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	680 737 \$	85 338 \$
Placements à court terme	1 499 847	99 921
	2 180 584 \$	185 259 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	7 502 \$	3 449 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	54 229 \$	140 202 \$
Activités de financement		
Intérêts versés	(414)\$	(163)\$

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2020

Nombre d'actions (ou nombre de contrats)	Titres	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
300 470	Telix Pharmaceuticals Limited	327 300 \$	475 698 \$	6,1 %
Îles Vierges britanniques				
4 930	Nomad Foods Ltd.	140 209	167 264	2,1 %
Canada				
5 077	Brookfield Asset Management Inc., cat. A	240 663	223 495	
14 922	FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	1 500 133	1 501 004	
		1 740 796	1 724 499	22,3 %
Guernesey				
4 185	Pershing Square Holdings Ltd.	115 639	152 409	2,0 %
Inde				
1 780	Reliance Industries Ltd.	82 456	144 106	1,9 %
Japon				
6 600	SoftBank Group Corp.	208 600	270 326	3,5 %
Espagne				
4 780	Industria de Diseno Textil, S.A.	178 482	177 607	2,3 %
États-Unis				
4 470	Altice USA, Inc.	164 982	154 753	
2 530	Ares Management Corporation	115 955	136 168	
3 844	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	1 068 032	1 089 929	
1 150	D.R. Horton, Inc.	62 789	115 811	
1 152	Danaher Corporation	249 011	330 304	
470	Facebook, Inc., cat. A	118 084	163 904	
3 012	Oracle Corporation	228 575	239 435	
680	Stryker Corporation	175 680	188 669	
		2 183 108	2 418 973	31,3 %
	Total du portefeuille de placements	4 976 590	5 530 882	71,5 %
	Coûts de transactions	(1 858)	—	—
		4 974 732 \$	5 530 882	71,5 %
	Autres actifs, moins les passifs		2 200 754	28,5 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		7 731 636 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds a conclu des conventions-cadres de compensation ou des accords similaires avec chaque contrepartie aux contrats de change à terme indiquée ci-dessous. Ainsi, en cas de défaillance ou de faillite d'une contrepartie, le Fonds peut compenser les actifs détenus en diminution des passifs qu'il doit à cette contrepartie. Les contrats en vigueur aux termes des accords conclus qui seront réglés à la même date ont été compensés et sont présentés pour leurs montants nets dans les états de la situation financière et dans le tableau ci-après, lorsque le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et l'intention de régler le montant net. Aucune garantie n'est liée à ces accords.

Le tableau qui suit présente le montant brut des actifs et des passifs financiers comptabilisés du Fonds compensés aux termes des conventions-cadres de compensation ou des accords similaires au 30 septembre 2019. Le Fonds n'avait conclu aucune convention-cadre de compensation ou accord similaire au 30 septembre 2020.

30 septembre 2019	Banque Nationale du Canada (\$)	Bank of New York Mellon (\$)
Actifs dérivés bruts	1 568	10 829
Passifs dérivés bruts	–	–
Exposition nette	1 568	10 829

Il peut faire des emprunts sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément à l'état de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 30 septembre 2020, le Fonds n'avait effectué aucun prêt sur marge.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2020, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 553 088 \$ (241 616 \$ au 30 septembre 2019). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019.

Par région	30 septembre 2020	30 septembre 2019
États-Unis	31,3 %	5,7 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	28,5 %	7,3 %
Canada	22,3 %	4,1 %
Australie	6,1 %	10,3 %
Japon	3,5 %	–
Espagne	2,3 %	–
Îles Vierges britanniques	2,1 %	–
Guernesey	2,0 %	–
Inde	1,9 %	–
Royaume-Uni	–	33,6 %
Bermudes	–	9,2 %
Suisse	–	11,0 %
Allemagne	–	8,9 %
Contrats de change à terme	–	0,5 %
France	–	5,3 %
Pays-Bas	–	4,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2020	30 septembre 2019
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	28,5 %	7,3 %
Finance	20,7 %	15,1 %
Fonds négociés en bourse	19,4 %	0,2 %
Santé	12,8 %	–
Services de communication	7,6 %	–
Consommation discrétionnaire	3,8 %	17,3 %
Technologies de l'information	3,1 %	–
Biens de consommation de base	2,2 %	3,4 %
Industrie	1,9 %	11,3 %
Services aux collectivités	–	3,1 %
Immobilier	–	9,2 %
Matériaux	–	11,1 %
Contrats de change à terme	–	0,5 %
Énergie	–	17,4 %
Obligations d'État	–	4,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019, en dollars canadiens, déduction faite du notionnel des contrats de change à terme. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2020	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	475 698	475 698	–	47 570	47 570
Livre sterling	1	–	1	–	–	–
Euro	184	177 607	177 791	18	17 761	17 779
Franc suisse	1	–	1	–	–	–
Dollar américain	6 305	3 376 573	3 382 878	631	337 657	338 288
Total	6 491	4 029 878	4 036 369	649	402 988	403 637
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	52,1 %	52,2 %	–	5,2 %	5,2 %

30 septembre 2019	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	(53 696)	163 975	110 279	(5 370)	16 398	11 028
Livre sterling	(323 664)	385 502	61 838	(32 366)	38 550	6 184
Euro	(144 117)	340 569	196 452	(14 412)	34 057	19 645
Franc suisse	(133 150)	288 118	154 968	(13 315)	28 812	15 497
Dollar américain	(706 312)	888 034	181 722	(70 631)	88 803	18 172
Total	(1 360 939)	2 066 198	705 259	(136 094)	206 620	70 526
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(51,9 %)	78,8 %	26,9 %	5,2 %	7,9 %	2,6 %

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit du Fonds provient principalement de ses placements dans des contrats de change à terme. Le Fonds peut limiter son exposition aux pertes de crédit sur les contrats de change à terme en s'assurant d'avoir des conventions de compensation avec chaque contrepartie aux

contrats de change à terme, de sorte que tout gain (montant dû au Fonds) sur les contrats individuels puisse être appliqué à toute perte (montant dû aux contreparties) même en cas de défaillance ou de faillite. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces contrats correspond à la juste valeur des contrats de change à terme en position de gain net latent à la date de présentation de l'information tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-après, y compris les conventions-cadres de compensation ou les accords similaires avec toutes les contreparties, le cas échéant. Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

	30 septembre 2019	
	Gain net latent (\$)	Notation de crédit
Marchés mondiaux CIBC inc.	1 975	Standard & Poor's A-1
Banque Nationale du Canada	1 568	Standard & Poor's A-1
Bank of New York Mellon	10 829	Standard & Poor's A-1

Les notations des contreparties dépassent le minimum requis dans la réglementation sur les valeurs mobilières. La trésorerie et les comptes sur marge du Fonds sont tenus dans des institutions financières ayant des notations de AA- ou de A+ de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions.

Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

Risque d'effet de levier

Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019.

Au 30 septembre 2020	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – position acheteur	5 530 882	–	–	5 530 882
Total	5 530 882	–	–	5 530 882

Au 30 septembre 2019	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Obligations – position acheteur	–	107 950	–	107 950
Actifs dérivés	–	14 372	–	14 372
Passifs dérivés	(228)	(663)	–	(891)
Actions – position acheteur	2 308 437	–	–	2 308 437
Total	2 308 209	121 659	–	2 429 868

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous résument les placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2020 et 2019.

30 septembre 2020	Juste valeur des placements du Fonds (\$)	Valeur liquidative du FNB (\$)	Pourcentage de l'actif net du FNB
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	1 501 004	623 720 000	0,2 %

30 septembre 2019	Juste valeur des placements du Fonds (\$)	Valeur liquidative du FNB (\$)	Pourcentage de l'actif net du FNB
Technology Select Sector SPDR Fund ETF	5 335	29 708 568 885	–

État de la situation financière

Au 30 septembre	2020
Actif	
Actif courant	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	68 029 \$
Dividendes à recevoir	195
Placements (note 5)	76 960
	<u>145 184</u>
Passif	
Passif courant	
Frais de gestion à payer	127
Charges à payer	70
	<u>197</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>144 987 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	
Série A	23 760
Série F	121 227
	<u>144 987 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)	
Série A	2 500
Série F	12 693
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Série A	9,50 \$
Série F	9,55 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« *Michael Lee-Chin* »

Administrateur

« *Robert Almeida* »

Administrateur

État du résultat global

Pour la période close le 30 septembre	2020*
Revenus	
Gain (perte) net sur les placements	
Dividendes	1 676 \$
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(5 637)
	<u>(3 961)</u>
Autres revenus	
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(27)
Total des revenus (montant net)	<u>(3 988)</u>
Charges	
Coûts des rapports aux porteurs de parts	34 587
Honoraires d'audit	16 727
Prime de rendement (note 8)	1 713
Frais du comité d'examen indépendant	1 403
Frais juridiques	98
Frais de gestion (note 8)	749
Droits de garde	326
Retenues d'impôt	135
Coûts de transactions	88
Total des charges d'exploitation	<u>55 826</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	<u>(52 731)</u>
Charges d'exploitation nettes	<u>3 095</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(7 083)\$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	
Série A	(1 240)\$
Série F	(5 843)\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Série A	(0,50)\$
Série F	(0,46)\$

* Du 17 avril 2020 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2020

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période close le 30 septembre	2020*
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	
Série A	- \$
Série F	-
	<u>-</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Série A	(1 240)
Série F	(5 843)
	<u>(7 083)</u>
Transactions sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	
Série A	25 000
Série F	127 070
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>152 070</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	
Série A	23 760
Série F	121 227
	<u>144 987 \$</u>

* Du 17 avril 2020 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2020

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période close le 30 septembre	2020*
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(7 083)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	5 637
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie	(4)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(195)
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	197
Achat de placements	(82 600)
Produit de la vente de placements	3
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(84 045)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	152 070
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	152 070
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	68 025
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	68 029
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :	
Encaisse	68 029 \$
Activités d'exploitation	
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	1 346 \$

* Du 17 avril 2020 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2020

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2020

Nombre d'actions Titres		Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Canada				
250	Canadian Natural Resources Ltd.	5 859 \$	5 335 \$	
2 000	CES Energy Solutions Corp.	1 960	1 560	
35	Enbridge Inc.	1 497	1 361	
50	Northland Power Inc.	1 489	2 014	
70	Corporation Parkland	2 324	2 465	
45	Pembina Pipeline Corporation	1 442	1 272	
200	TransAlta Renewables Inc.	2 954	3 346	
		<u>17 525</u>	<u>17 353</u>	12,0 %
États-Unis				
250	Diamondback Energy Inc.	11 630	10 027	
135	Enterprise Products Partners, L.P.	3 273	2 838	
200	EOG Resources, Inc.	11 792	9 571	
500	Occidental Petroleum Corporation	8 996	6 665	
62	Occidental Petroleum Corporation, bons de souscription, 3 août 2027	417	248	
1 000	Parsley Energy, Inc.	9 628	12 463	
100	Pioneer Natural Resources Company	10 540	11 450	
110	Valero Energy Corporation	8 884	6 345	
		<u>65 160</u>	<u>59 607</u>	41,1 %
	Total du portefeuille de placements	82 685	76 960	53,1 %
	Coûts de transactions	(88)	–	–
		<u>82 597 \$</u>	<u>76 960</u>	53,1 %
	Autres actifs, moins les passifs		68 027	46,9 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		<u>144 987 \$</u>	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Il peut faire des emprunts sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément à l'état de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 30 septembre 2020, le Fonds n'avait effectué aucun prêt sur marge.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2020, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 7 696 \$. Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 30 septembre 2020.

Par région	30 septembre 2020
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	46,9 %
États-Unis	41,1 %
Canada	12,0 %
Total	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2020
Énergie	49,4 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	46,9 %
Services aux collectivités	3,7 %
Total	100,0 %

Risque de change

Le tableau suivant présente les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 30 septembre 2020, en dollars canadiens. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2020	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar américain	405	59 607	60 012	41	5 961	6 002
Total	405	59 607	60 012	41	5 961	6 002
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,3 %	41,1 %	41,4 %	–	4,1 %	4,1 %

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions.

Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

Risque d'effet de levier

Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2020.

Au 30 septembre 2020	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – position acheteur	76 960	–	–	76 960
Total	76 960	–	–	76 960

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Au 30 septembre 2020, le Fonds n'avait aucun placement dans des entités structurées.

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2020	2019
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	907 296 \$	455 600 \$
Comptes sur marge (note 11)	–	5 307
Intérêts à recevoir	–	4
Dividendes à recevoir	4 518	8 912
Placements (note 5)	1 511 209	3 100 694
Placements cédés en garantie (notes 5 et 11)	59 675	253 213
Actifs dérivés	213	9 604
	<u>2 482 911</u>	<u>3 833 334</u>
Passif		
Passif courant		
Frais de gestion à payer	3 728	6 078
Prime de rendement à payer	1 594	–
Charges à payer	1 096	1 770
Rachats à payer	–	93
Distributions à payer	–	1 097
Passifs dérivés	19 875	6 588
	<u>26 293</u>	<u>15 626</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>2 456 618 \$</u>	<u>3 817 708 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	2 335 368	252 589
Série A2 [note 1 c)]	–	3 369 570
Série F	121 250	195 549
	<u>2 456 618 \$</u>	<u>3 817 708 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	301 470	26 623
Série A2 [note 1 c)]	–	347 473
Série F	14 363	19 155
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	7,75 \$	9,49 \$
Série A2 [note 1 c)]	– \$	9,70 \$
Série F	8,44 \$	10,21 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Revenus		
Gain (perte) net sur les placements et les dérivés		
Dividendes	37 338 \$	171 466 \$
Intérêts à distribuer	8 469	419
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	(320 944)	(453 828)
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(92 448)	(50 376)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	(27 435)	107 093
	<u>(395 020)</u>	<u>(225 226)</u>
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(4 263)	1 830
Total des revenus (montant net)	<u>(399 283)</u>	<u>(223 396)</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	144 699	140 434
Frais de gestion (note 8)	58 744	82 405
Honoraires d'audit	17 256	13 212
Retenues d'impôt	4 376	14 112
Prime de rendement (note 8)	3 905	–
Droits de garde	3 770	5 101
Coûts de transactions	3 203	3 885
Frais du comité d'examen indépendant	2 919	2 666
Frais juridiques	220	2 360
Charge d'intérêts et frais bancaires (note 11)	506	29
Total des charges d'exploitation	<u>239 598</u>	<u>264 204</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	<u>(151 750)</u>	<u>(139 894)</u>
Charges d'exploitation nettes	<u>87 848</u>	<u>124 310</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>(487 131)\$</u>	<u>(347 706)\$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	(9 400)\$	(29 120)\$
Série A2 [note 1 c)]	(454 150)\$	(306 051)\$
Série F	(23 581)\$	(12 535)\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	(0,06)\$	(0,90)\$
Série A2 [note 1 c)]	(1,41)\$	(0,79)\$
Série F	(1,43)\$	(0,60)\$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	252 589 \$	428 314 \$
Série A2 [note 1 c)]	3 369 570	4 796 771
Série F	195 549	244 470
	<u>3 817 708</u>	<u>5 469 555</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	(9 400)	(29 120)
Série A2 [note 1 c)]	(454 150)	(306 051)
Série F	(23 581)	(12 535)
	<u>(487 131)</u>	<u>(347 706)</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital		
Série A	(7 568)	(18 095)
Série A2 [note 1 c)]	(94 216)	(212 837)
Série F	(5 256)	(11 579)
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(107 040)</u>	<u>(242 511)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	2 369 929	10 000
Série A2 [note 1 c)]	1 652	1 938
Série F	7 415	5 517
	<u>2 378 996</u>	<u>17 455</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	6 410	15 354
Série A2 [note 1 c)]	90 070	203 838
Série F	3 850	8 946
	<u>100 330</u>	<u>228 138</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(276 592)	(153 864)
Série A2 [note 1 c)]	(2 912 926)	(1 114 089)
Série F	(56 727)	(39 270)
	<u>(3 246 245)</u>	<u>(1 307 223)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(766 919)</u>	<u>(1 061 630)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	2 335 368	252 589
Série A2 [note 1 c)]	-	3 369 570
Série F	121 250	195 549
	<u>2 456 618 \$</u>	<u>3 817 708 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(487 131)\$	(347 706)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur les placements et les options	320 944	453 828
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	27 435	(107 093)
(Gain) perte de change latent sur la trésorerie	9 743	(77)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	4	6
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	4 394	182
Augmentation (diminution) des frais de gestion, des primes de rendement et des charges à payer	(1 430)	(3 434)
Achat de placements	(1 422 372)	(159 297)
Produit de la vente de placements	2 879 694	1 784 359
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	1 331 281	1 620 768
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	5 307	5 569
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(7 807)	(13 276)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	2 352	17 455
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(869 694)	(1 322 625)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(869 842)	(1 312 877)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	461 439	307 891
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(9 743)	77
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	455 600	147 632
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	907 296	455 600
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	907 296 \$	105 861 \$
Placements à court terme	–	349 739
	907 296 \$	455 600 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	8 473 \$	425 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	37 356 \$	157 536 \$
Activités de financement		
Intérêts versés	(506)\$	(29)\$

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2020

Nombre d'actions (ou nombre de contrats)	Titres	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Bermudes				
3 600	CK Infrastructure Holdings Limited	30 684 \$	22 360 \$	0,9 %
Canada				
460	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	52 965	65 232	
740	Fortis, Inc.	39 812	40 286	
510	Metro inc.	30 312	32 584	
610	Banque Royale du Canada	52 307	57 029	
		175 396	195 131	7,9 %
France				
250	Sanofi	33 901	33 304	1,4 %
Espagne				
1 300	Red Electrica Corporacion S.A.	29 770	32 503	1,3 %
Suisse				
200	Nestlé S.A.	29 910	31 614	
280	Novartis AG	35 230	32 347	
70	Roche Holding AG	31 668	31 893	
		96 808	95 854	3,9 %
Royaume-Uni				
1 050	Bunzl PLC	29 736	45 228	
1 400	Compass Group PLC	29 809	28 120	
1 050	Diageo PLC	47 486	47 808	
1 650	Prudential PLC	29 890	31 440	
		136 921	152 596	6,2 %
États-Unis				
16	Alphabet Inc., cat. A	26 350	31 224	
17	Alphabet Inc., cat. C	30 457	33 266	
21	Amazon.com, Inc.	66 507	88 047	
90	American Tower Corporation	31 789	28 969	
510	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	133 650	144 606	
820	Cincinnati Financial Corporation	72 073	85 133	
300	Colgate-Palmolive Company	30 743	30 819	
620	Consolidated Edison, Inc.	69 848	64 229	
70	Costco Wholesale Corporation	31 191	33 089	
300	Federal Realty Investment Trust	30 904	29 336	
430	Hormel Foods Corporation	30 621	27 993	
140	Johnson & Johnson	29 783	27 754	
400	JPMorgan Chase & Co.	15 741	51 275	
150	Kimberly-Clark Corporation	29 699	29 492	
120	McDonald's Corporation	31 340	35 071	
360	Microsoft Corporation	85 907	100 823	
190	Target Corporation	29 891	39 826	
110	The Clorox Company	30 528	30 784	
450	The Coca-Cola Company	30 291	29 582	
180	The Procter & Gamble Company	31 138	33 313	
210	The Walt Disney Company	30 563	34 696	
160	Walmart Inc.	29 840	29 809	
		928 854	1 039 136	42,3 %
	Total des actions	1 432 334	1 570 884	63,9 %
DÉRIVÉS – OPTIONS¹				
Options d'achat				
Options d'achat achetées				
États-Unis				
5 USD	SPDR S&P 500 ETF Trust, 390 \$, option d'achat, 20 nov. 2020	388	213	–
Options d'achat vendues				
États-Unis				
(4) USD	Cincinnati Financial Corporation, 95 \$, option d'achat, 18 déc. 2020	(1 347)	(373)	
(2) USD	JPMorgan Chase & Co., 120 \$, option d'achat, 16 oct. 2020	(306)	(8)	
(1) USD	Microsoft Corporation, 240 \$, option d'achat, 16 oct. 2020	(199)	(23)	
(1) USD	Microsoft Corporation, 270 \$, option d'achat, 20 nov. 2020	(554)	(74)	

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2020

Nombre d'actions (ou nombre de contrats)	Titres	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(5) USD	SPDR S&P 500 ETF Trust, 320 \$, option d'achat, 20 nov. 2020	(12 566)	(15 493)	
(1) USD	The Walt Disney Company, 160 \$, option d'achat, 20 nov. 2020	(221)	(35)	
(1) USD	Walmart Inc., 170 \$, option d'achat, 20 nov. 2020	(384)	(68)	
	Total des options d'achat	(15 577)	(16 074)	(0,7 %)
		(15 189)	(15 861)	(0,7 %)
Options de vente				
Royaume-Uni				
(20) USD	National Grid PLC, 50 \$, option de vente, 16 oct. 2020	(1 415)	(333)	–
États-Unis				
(10) USD	Aflac, Inc., 32,5 \$, option de vente, 20 nov. 2020	(1 310)	(1 032)	
(20) USD	AT&T Inc., 26 \$, option de vente, 20 nov. 2020	(969)	(1 198)	
(20) USD	Consolidated Edison Inc., 65 \$, option de vente, 16 oct. 2020	(2 594)	(133)	
(3) USD	Federal Realty Investment Trust, 65 \$, option de vente, 20 nov. 2020	(589)	(679)	
(5) USD	The Coca-Cola Company, 45 \$, option de vente, 20 nov. 2020	(429)	(426)	
	Total des options de vente	(5 891)	(3 468)	(0,1 %)
	Total des options achetées et vendues	(22 495)	(19 662)	(0,8 %)
	Placements nets	1 409 839	1 551 222	63,1 %
	Coûts de transactions	(1 627)	–	–
		1 408 212 \$	1 551 222	63,1 %
	Autres actifs, moins les passifs		905 396	36,9 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		2 456 618 \$	100,0 %

¹ Les options visent 100 actions, sauf indication contraire.

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds a conclu des conventions-cadres de compensation ou des accords similaires avec chaque contrepartie aux contrats de change à terme indiquée ci-dessous. Ainsi, en cas de défaillance ou de faillite d'une contrepartie, le Fonds peut compenser les actifs détenus en diminution des passifs qu'il doit à cette contrepartie. Les contrats en vigueur aux termes des accords conclus qui seront réglés à la même date ont été compensés et sont présentés pour leurs montants nets dans les états de la situation financière et dans le tableau ci-après, lorsque le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et l'intention de régler le montant net. Aucune garantie n'est liée à ces accords.

Le tableau qui suit présente le montant brut des actifs et des passifs financiers comptabilisés du Fonds compensés aux termes des conventions-cadres de compensation ou des accords similaires au 30 septembre 2019. Le Fonds n'avait conclu aucune convention-cadre de compensation ou accord similaire au 30 septembre 2020.

30 septembre 2019	Bank of New York Mellon (\$)
Actifs dérivés bruts	8 122
Passifs dérivés bruts	–
Exposition nette	8 122

Il peut faire des emprunts sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément à l'état de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 30 septembre 2020, le Fonds n'avait effectué aucun prêt sur marge.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2020, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 155 122 \$ (334 924 \$ au 30 septembre 2019). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2020 et 2019.

Par région	30 septembre 2020	30 septembre 2019
États-Unis	41,5 %	48,6 %
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	36,9 %	12,1 %
Canada	7,9 %	–
Royaume-Uni	6,2 %	25,4 %
Suisse	3,9 %	–
France	1,4 %	4,4 %
Espagne	1,3 %	–
Bermudes	0,9 %	–
Pays-Bas	–	5,1 %
Norvège	–	4,3 %
Contrats de change à terme	–	0,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2020	30 septembre 2019
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	36,9 %	12,1 %
Finance	15,0 %	–
Biens de consommation de base	14,6 %	–
Consommation discrétionnaire	7,7 %	–
Services aux collectivités	6,4 %	–
Santé	5,1 %	–

Industrie	4,5 %	–
Services de communication	4,1 %	–
Technologies de l'information	4,1 %	–
Immobilier	2,4 %	–
Positions vendeur – dérivés	(0,8 %)	(0,1 %)
Banques diversifiées	–	69,9 %
Banques d'investissement et courtage	–	11,6 %
Gestion d'actifs et banques dépositaires	–	4,5 %
Portefeuille multisectoriel	–	–
Banques régionales	–	1,9 %
Contrats de change à terme	–	0,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019, en dollars canadiens, déduction faite du notionnel des contrats de change à terme. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2020	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	887	152 596	153 483	89	15 260	15 349
Euro	180 256	65 807	246 063	18 026	6 581	24 607
Dollar de Hong Kong	1 518	22 360	23 878	152	2 236	2 388
Yen japonais	197 210	–	197 210	19 721	–	19 721
Couronne norvégienne	1 178	–	1 178	118	–	118
Franc suisse	663	95 854	96 517	66	9 585	9 651
Dollar américain	522 365	1 019 474	1 541 839	52 237	101 947	154 184
Total	904 077	1 356 091	2 260 168	90 409	135 609	226 018
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	36,8 %	55,2 %	92,0 %	3,7 %	5,5 %	9,2 %

30 septembre 2019	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	(244 454)	334 360	89 906	(24 445)	33 436	8 991
Euro	(107 931)	38 703	(69 228)	(10 793)	3 870	(6 923)
Couronne norvégienne	781	163 355	164 136	78	16 336	16 414
Dollar américain	(2 104 407)	2 812 830	708 423	(210 441)	281 283	70 842
Total	(2 456 011)	3 349 248	893 237	(245 601)	334 925	89 324
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(64,3 %)	87,7 %	23,4 %	(6,4 %)	8,8 %	2,4 %

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019, le Fonds n'avait pas d'exposition directe importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit du Fonds provient principalement de ses placements dans des contrats de change à terme. Le Fonds peut limiter son exposition aux pertes de crédit sur les contrats de change à terme en s'assurant d'avoir des conventions de compensation avec chaque contrepartie aux contrats de change à terme, de sorte que tout gain (montant dû au Fonds) sur les contrats individuels puisse être appliqué à toute perte (montant dû aux contreparties) même en cas de défaillance ou de faillite. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces contrats correspond à la juste valeur des contrats de change à terme en position de gain net latent à la date de présentation de l'information tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-après, y compris les conventions-cadres de compensation ou les accords similaires avec toutes les contreparties, le cas échéant. Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

	30 septembre 2019	
	Gain net latent (\$)	Notation de crédit
Bank of New York Mellon	8 122	Standard & Poor's A-1
Marchés mondiaux CIBC inc.	1 482	Standard & Poor's A-1

Les notations des contreparties dépassent le minimum requis dans la réglementation sur les valeurs mobilières. La trésorerie et les comptes sur marge du Fonds sont tenus dans des institutions financières ayant des notations de AA- ou de A+ de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions.

Le Fonds peut vendre les options de vente garanties par de la trésorerie selon son objectif et sa stratégie de placement. La valeur des titres ou de la trésorerie nécessaires pour satisfaire l'obligation liée aux options, si elles étaient exercées, est présentée dans le tableau suivant. Le Fonds ne détenait aucune option de vente au 30 septembre 2019.

Valeur des titres ou de la trésorerie nécessaires pour satisfaire l'obligation liée aux options de vente	Moins de 1 mois (\$)	De 1 à 3 mois (\$)	Plus de 3 mois mais moins de 1 an (\$)	Total (\$)
30 septembre 2020	(306 257)	(168 441)	–	(474 698)

Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

Risque d'effet de levier

Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2020 et 2019.

Au 30 septembre 2020	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actifs dérivés		213		213
Passifs dérivés	–	(19 875)	–	(19 875)
Actions – positions acheteur	1 570 884	–	–	1 570 884
Total	1 570 884	(19 662)	–	1 551 222

Au 30 septembre 2019	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actifs dérivés	–	9 604	–	9 604
Passifs dérivés	(4 658)	(1 930)	–	(6 588)
Actions – position acheteur	3 353 907	–	–	3 353 907
Total	3 349 249	7 674	–	3 356 923

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Aux 30 septembre 2020 et 2019, le Fonds n'avait aucun placement dans des entités structurées.

État de la situation financière

Au 30 septembre	2020
Actif	
Actif courant	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	258 933 \$
Dividendes à recevoir	702
Placements (note 5)	211 436
	<u>471 071</u>
Passif	
Passif courant	
Frais de gestion à payer	458
Charges à payer	211
	<u>669</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>470 402 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	
Série A	159 807
Série F	310 595
	<u>470 402 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)	
Série A	16 296
Série F	31 519
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Série A	9,81 \$
Série F	9,85 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« *Michael Lee-Chin* »

Administrateur

« *Robert Almeida* »

Administrateur

État du résultat global

Pour la période close le 30 septembre

2020*

Revenus

Gain (perte) net sur les placements et les dérivés

Dividendes

1 400 \$

Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements

(7 485)

(6 085)

Autres revenus

Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets

(371)

Total des revenus (montant net)

(6 456)

Charges

Coûts des rapports aux porteurs de parts

32 928

Honoraires d'audit

16 720

Frais de gestion (note 8)

1 624

Frais du comité d'examen indépendant

1 403

Frais juridiques

98

Prime de rendement (note 8)

491

Droits de garde

109

Coûts de transactions

106

Retenues d'impôt

105

Total des charges d'exploitation

53 585

Moins : charges absorbées par le gestionnaire

(50 476)

Charges d'exploitation nettes

3 109

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

(9 565)\$

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série

Série A

(3 728)\$

Série F

(5 837)\$

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Série A

(0,42)\$

Série F

(0,27)\$

* Du 17 avril 2020 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2020

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période close le 30 septembre	2020*
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	
Série A	– \$
Série F	–
	<hr/>
	<hr/>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Série A	(3 728)
Série F	(5 837)
	<hr/>
	(9 565)
Transactions sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	
Série A	163 535
Série F	316 432
	<hr/>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<hr/>
	479 967
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	
Série A	159 807
Série F	310 595
	<hr/>
	470 402 \$

* Du 17 avril 2020 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2020

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période close le 30 septembre	2020*
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(9 565)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	7 485
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(702)
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	669
Achat de placements	(218 921)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(221 034)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	479 967
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	479 967
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	258 933
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	258 933
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :	
Encaisse	258 933 \$
Activités d'exploitation	
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	593 \$

* Du 17 avril 2020 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2020

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2020

Nombre d'actions Titres		Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Canada				
5 848	Fonds de placement immobilier RioCan	86 065 \$	82 223 \$	17,5 %
Japon				
600	SoftBank Group Corp.	19 096	24 575	5,2 %
États-Unis				
1 365	CenturyLink Inc.	18 479	18 339	
1 360	Citigroup Inc.	86 305	78 068	
180	The Bank of New York Mellon Corporation	9 083	8 231	
		113 867	104 638	22,2 %
		219 028	211 436	44,9 %
	Coûts de transactions	(106)	-	-
		218 922 \$	211 436	44,9 %
	Autres actifs, moins les passifs		258 966	55,1 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		470 402 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS

Il peut faire des emprunts sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément à l'état de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 30 septembre 2020, le Fonds n'avait effectué aucun prêt sur marge.

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2020, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 21 144 \$. Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 30 septembre 2020.

Par région	30 septembre 2020
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	55,1 %
États-Unis	22,2 %
Canada	17,5 %
Japon	5,2 %
Total	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2020
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	55,1 %
Finance	18,3 %
Immobilier	17,5 %
Services de communication	9,1 %
Total	100 %

Risque de change

Le tableau suivant présente les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 30 septembre 2020, en dollars canadiens. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2020	Exposition			Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar américain	692	129 213	129 905	69	12 921	12 990
Total	692	129 213	129 905	69	12 921	12 990
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	27,5 %	27,6 %	–	2,7 %	2,7 %

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions.

Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

Risque d'effet de levier

Au 30 septembre 2020, le Fonds n'était pas exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2020.

Au 30 septembre 2020	Actifs (passifs)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – position acheteur	211 436	–	–	211 436
Total	211 436	–	–	211 436

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Au 30 septembre 2020, le Fonds n'avait aucun placement dans des entités structurées.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

a) Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland, le Fonds alternatif mondial Portland et le Fonds alternatif nord-américain Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement alternatif à capital variable constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour de temps à autre. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 17 avril 2020, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et d'établissement de chacune des séries des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Date d'établissement	
		Série A	Série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland [note 1 b)]	27 avril 2007	29 mai 2014	29 mai 2014
Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland	17 avril 2020	17 avril 2020	17 avril 2020
Fonds alternatif mondial Portland [note 1 c)]	25 juin 2007	17 décembre 2013	17 décembre 2013
Fonds alternatif nord-américain Portland	17 avril 2020	17 avril 2020	17 avril 2020

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds d'investissement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social des Fonds est le 1375, Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 4 décembre 2020. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Chaque Fonds est réputé être un « fonds de placement alternatif » en vertu du Règlement 81-102. Par conséquent, il est autorisé à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux fonds d'investissement traditionnels. Il peut en effet investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur (plutôt que 10 % pour les fonds traditionnels), investir jusqu'à 100 % ou plus de sa valeur liquidative dans des produits de base, directement ou au moyen de dérivés visés, emprunter de la trésorerie jusqu'à 50 % de sa valeur liquidative à des fins de placement et vendre à découvert des titres à hauteur de 50 % de sa valeur liquidative (la somme de la trésorerie empruntée et des ventes à découvert étant limitée à 50 % de sa valeur liquidative), avec une exposition totale allant jusqu'à 300 % de sa valeur liquidative. Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs principalement par des placements dans des actions mondiales et des titres assimilables à des titres de créance. Le processus de sélection des titres repose sur 15 principes et critères qui, selon le gestionnaire, permettent de créer de la richesse.
Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs principalement par des placements dans des titres mondiaux axés sur l'énergie.
Fonds alternatif mondial Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, en investissant principalement à l'échelle mondiale dans des actions et des titres assimilables à des titres de créance.
Fonds alternatif nord-américain Portland	Réaliser, à long terme, un rendement satisfaisant, et préserver le capital, en prenant essentiellement des positions acheteur.

Les états de la situation financière des Fonds sont arrêtés aux 30 septembre 2020 et 2019, selon le cas. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019, sauf lorsqu'un Fonds a commencé ses activités au cours d'un de ces deux exercices, auquel cas les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur la période allant du début des activités indiqué au tableau ci-dessus à la date de clôture de l'exercice en question.

b) Le 20 avril 2020, les parts de série A2 du Fonds de dividendes mondial Portland ont fusionné avec les parts de série A du Fonds de dividendes mondial Portland, puis le Fonds avantage Portland, le Fonds valeur Portland et le Fonds 15 sur 15 Portland (collectivement, les « Fonds dissous ») ont été fusionnés avec le Fonds de dividendes mondial Portland, qui a ensuite été converti en fonds commun de placement alternatif et a été renommé le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland (le « Fonds maintenu »). Le Fonds maintenu a acquis tous les actifs et pris en charge tous les passifs des Fonds dissous en échange de parts du Fonds maintenu. Les états financiers du Fonds maintenu comprennent les résultats des Fonds dissous depuis la date de la fusion. Par ailleurs, le 20 avril 2020, les frais de gestion ont diminué, passant de 2,0 % à 1,75 % pour la série A et de 1,0 % à 0,75 % pour la série F. Les ratios d'échange, le nombre total de parts émises par le Fonds maintenu et la valeur liquidative acquise sont présentés ci-après.

Fonds fusionné	Ratio d'échange	Fonds maintenu	Nombre de parts émises	Valeur liquidative acquise (\$)
Fonds avantage Portland		Fonds alternatif 15 sur 15 Portland		1 593 513
Série A	0,9968	Série A	164 321	
Série F	0,9835	Série F	75 513	
Fonds valeur Portland		Fonds alternatif 15 sur 15 Portland		352 879
Série A	0,7892	Série A	15 259	
Série F	0,7481	Série F	36 615	

Fonds 15 sur 15 Portland		Fonds alternatif 15 sur 15 Portland		999 855
Série A	1,4494	Série A	139 032	
Série F	1,3999	Série F	13 555	

c) Le 20 avril 2020, les parts de série A2 du Fonds bancaire mondial Portland ont fusionné avec les parts de série A du Fonds bancaire mondial Portland. Par ailleurs, le 20 avril 2020, les frais de gestion ont diminué, passant de 2,00 % à 1,75 % pour la série A et de 1,00 % à 0,75 % pour la série F, et le Fonds a été converti en fonds commun de placement alternatif et renommé Fonds alternatif mondial Portland.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé (critère des flux de trésorerie), l'actif financier est classé au coût amorti.

Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN. L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les gains et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements » ou « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options » des états du résultat global.

Les montants à recevoir ou à payer pour les opérations sur dérivés, y compris les primes ou escomptes reçus ou payés, sont présentés au poste « Actifs dérivés » ou « Passifs dérivés » de l'état de la situation financière.

Lorsque les Fonds vendent une option, un montant correspondant à la juste valeur – qui est établie en fonction de la prime reçue par les Fonds – est comptabilisé à titre de passif. Lorsque des options sont dénouées, le montant total de la prime, si l'option n'a plus de valeur à son échéance, ou la différence entre la prime et le montant reçu (déduction faite des commissions de courtage) est comptabilisé comme un gain ou une perte

et est présenté dans le gain (perte) net réalisé sur les placements et les options, aux états du résultat global. Lorsqu'une option d'achat vendue est exercée, le montant du gain ou de la perte réalisé sur la cession du placement connexe au prix d'exercice, majoré des primes reçues lors de l'achat de l'option, est inclus dans le gain (perte) net réalisé sur les placements et les options, aux états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le montant des primes reçues est déduit du coût d'acquisition du placement connexe.

Les primes payées par le Fonds lors de l'achat d'options sont comptabilisées à titre d'actif. Les options négociables en bourse du portefeuille sont évaluées au dernier cours de marché lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les gains et pertes réalisés sur les options achetées peuvent découler :

- i. de l'arrivée à échéance des options achetées – les pertes réalisées seront égales à la prime payée;
- ii. de l'exercice des options achetées – les gains réalisés pourront atteindre la valeur intrinsèque de l'option, déduction faite des primes payées;
- iii. du dénouement des options achetées – les gains ou les pertes réalisés seront égaux au produit réalisé à la vente d'options pour dénouer la position, déduction faite de toute prime payée.

Les gains et pertes réalisés relativement aux options sont compris dans le poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options » aux états du résultat global.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats visant la vente ou l'achat d'instruments financiers à une date ultérieure convenue. Comme les contrats à terme de gré à gré ne sont pas négociés en bourse, les ententes entre les contreparties ne sont pas normalisées. Les variations de la valeur de ces contrats à terme de gré à gré ne sont réglées qu'au moment de leur liquidation. Les contrats à terme de gré à gré ouverts sont réévalués à la juste valeur dans les états du résultat global en fonction de l'écart entre le taux contractuel et le taux à terme applicable. Les gains et les pertes liés à l'évaluation des contrats à terme de gré à gré ouverts sont inscrits dans les états du résultat global, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». La variation cumulative de la valeur au moment du règlement figure dans les états du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ».

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites,
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée,
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus

à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, pour lesquelles l'amortissement est fait selon la méthode linéaire. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les gains et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change réalisés liés à des placements ou à des options sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements » ou « Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options » dans les états du résultat global. Les gains et les pertes réalisés sur les contrats de change à terme sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » des états du résultat global.

Les gains (pertes) de change latents sur les placements, les options et les contrats de change à terme sont inclus dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ou la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés, aux états du résultat global.

Le gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets découle de la vente de devises, de gains ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Lorsque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont en position nette de découvert bancaire, ils sont présentés dans le passif courant, à l'état de la situation financière.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre. Les primes reçues sur les options de vente vendues sont ajoutées au coût des placements acquis à l'exercice de ces options.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts issus de prêts sur marge sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Les distributions au titre des frais de gestion sont comptabilisées comme des distributions pour la présentation de l'information financière et sont réinvesties dans des parts supplémentaires de la même série d'un Fonds. Les distributions au titre des frais de gestion sont d'abord prélevées à même le revenu net ou les gains en capital net réalisés puis à même le capital.

Attribution des revenus et des charges et des gains et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Garantie

La garantie en trésorerie fournie par les Fonds est inscrite dans les états de la situation financière à titre de comptes sur marge et non pas à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

La garantie autre qu'en trésorerie est présentée dans les états de la situation financière séparément des autres actifs et passifs, à titre de placements cédés en garantie, si la partie à laquelle la garantie est destinée a le droit, aux termes d'un contrat ou selon la coutume, de vendre ou de recéder la garantie.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019.

	30 septembre 2020 (\$)	30 septembre 2019 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1 599 055	101 644
Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland	–	s. o.
Fonds alternatif mondial Portland	2 376 644	–
Fonds alternatif nord-américain Portland	–	s. o.

Modifications comptables futures

Nouvelles normes, modifications et interprétations entrées en vigueur après le 1^{er} janvier 2020 et n'ayant pas été adoptées par anticipation.

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2020 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

Juste valeur des titres étrangers

Le gestionnaire a mis en place des procédures pour déterminer la juste valeur des titres étrangers négociés sur des marchés étrangers afin d'éviter des cours périmés et de tenir compte, entre autres, d'événements postérieurs à la fermeture d'un marché étranger. La technique d'évaluation à la juste valeur du gestionnaire implique l'attribution d'une valeur aux placements du portefeuille qui pourrait être différente du cours de clôture sur les marchés étrangers. Le gestionnaire applique cette technique lorsqu'il a déterminé de bonne foi qu'elle permettait de mieux refléter la valeur de marché d'un titre.

Impact du coronavirus 19 (COVID-19)

Le flou persiste sur l'impact de la COVID-19 (nouveau coronavirus), mais il n'en reste pas moins que la pandémie est source d'incertitude pour les économies et de volatilité pour les marchés, et qu'elle a causé un ralentissement économique. Les autorités sont intervenues énergiquement sur le plan tant budgétaire que monétaire afin de stabiliser la conjoncture économique actuelle. La situation évolue constamment et pourrait influencer sur les capacités de chacun des Fonds à générer des revenus. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de prévoir les répercussions sur les montants à recevoir et les placements de chaque Fonds si la crise perdure. Les rentrées des Fonds pourraient diminuer en raison de ces événements indépendants de leur volonté, susceptibles de compromettre leurs activités, leurs résultats, leurs revenus et leur situation financière. Le gestionnaire

évalue présentement l'incidence de la COVID-19, qu'il s'avère toutefois impossible de quantifier à ce stade compte tenu du caractère changeant et imprévisible de la situation. Par conséquent, aucun ajustement n'a été fait dans les états financiers.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Gestion du risque

Les activités de placement des Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Risque d'effet de levier

Lorsqu'un Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte de la trésorerie à des fins de placement ou vend à découvert des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, cela peut engendrer un effet de levier. Cet effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de la trésorerie pour investir ou lorsque son exposition notionnelle à des actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. Cette stratégie est susceptible d'accroître tant les gains que les pertes. Par conséquent, toute évolution défavorable de la valeur des placements du Fonds ou de l'actif sous-jacent, des taux ou de l'indice de référence des placements en question peut augmenter les pertes bien au-delà de ce qui aurait été observé si le Fonds n'avait pas emprunté de trésorerie pour des placements ou s'il avait directement détenu l'actif sous-jacent. Dans le cas des instruments dérivés, ces pertes pourraient être supérieures au montant investi dans les instruments dérivés eux-mêmes. Un Fonds peut emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative et son exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Le Fonds cède à un courtier des titres en guise de garantie et peut effectuer des emprunts dans les limites définies par ce dernier. Le montant maximal fixé par le courtier dépend de la nature des titres donnés en garantie. Le Fonds paie des intérêts sur les montants empruntés. Les charges d'intérêt sont comptabilisées quotidiennement et payées chaque mois.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur. Les Fonds sont exposés à un risque de concentration accru car ils peuvent investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Le recours à des stratégies d'atténuation du risque de change, comme les contrats de change à terme, expose le Fonds à des risques particuliers, notamment la défaillance de la contrepartie à ces contrats, l'absence de liquidité et – si l'évaluation que fait le gestionnaire de l'évolution des marchés est incorrecte – la possibilité que ces stratégies entraînent des pertes plus importantes que si elles n'avaient pas été utilisées. Les contrats de change à terme peuvent limiter ou réduire le rendement total du Fonds si les attentes du gestionnaire à l'égard des événements futurs ou de l'évolution du marché sont erronées. Dans certaines circonstances, les coûts associés aux contrats de change à terme peuvent excéder leurs bénéfices.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, conclure des contrats de change à terme visant à couvrir (directement ou indirectement) en dollars canadiens tout ou partie de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par le Fonds ou de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par les émetteurs des titres composant le portefeuille du Fonds. Les montants des contrats de change à terme sont basés sur la monnaie de négociation des placements du Fonds et sur une évaluation de la monnaie à laquelle sont exposées les transactions du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que les Fonds éprouvent des difficultés à honorer des engagements liés à leurs passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. De plus, un Fonds peut emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative et son exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Les Fonds ne peuvent investir plus de 20 % de leur actif net à la date d'acquisition dans des titres d'un même émetteur et ne peuvent détenir plus de 10 % des titres avec droit de vote en circulation d'un émetteur à la date d'acquisition.

b) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O. Le nombre de parts émises et en circulation pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019 était le suivant :

30 septembre 2020	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges d'autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	11 979	880 302	262	40 662	851 881	351 146
Parts de série A2 [note 1 b)]	289 783	–	8 936	298 719	–	268 294
Parts de série F	30 526	223 063	557	17 889	236 257	109 088
Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland						
Parts de série A	–	2 500	–	–	2 500	2 500
Parts de série F	–	12 693	–	–	12 693	12 676

30 septembre 2020	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges d'autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif mondial Portland						
Parts de série A	26 623	310 038	690	35 881	301 470	156 953
Parts de série A2 [note 1 c)]	347 473	164	9 415	357 052	–	322 595
Parts de série F	19 155	747	379	5 918	14 363	16 496
Fonds alternatif nord-américain Portland						
Parts de série A	–	16 296	–	–	16 296	8 897
Parts de série F	–	31 519	–	–	31 519	21 799

30 septembre 2019	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges d'autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	15 550	–	807	4 378	11 979	14 205
Parts de série A2	372 533	–	17 133	99 883	289 783	313 016
Parts de série F	161 106	12 105	3 418	146 103	30 526	70 177
Fonds alternatif mondial Portland						
Parts de série A	39 834	1 015	1 595	15 821	26 623	32 494
Parts de série A2	438 627	221	20 814	112 189	347 473	386 666
Parts de série F	21 452	540	872	3 709	19 155	20 803

7. IMPÔTS

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland et le Fonds alternatif mondial Portland répondent à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »).

Le Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland et le Fonds alternatif nord-américain Portland (collectivement les « fiducies d'investissement à participation unitaire ») ont un statut de placement enregistré. Ils deviendront des fiducies de fonds commun de placement lorsqu'ils auront chacun 150 porteurs de parts admissibles. Les fiducies d'investissement à participation unitaire pourraient être assujetties à un impôt de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la Loi de l'impôt et à l'impôt minimum tel que défini dans la Loi de l'impôt. Une fiducie d'investissement à participation unitaire peut être assujettie à l'impôt minimum si elle conserve des gains en capital et porte en diminution de ces gains a) des charges, b) des pertes autres qu'en capital reportées ou c) des crédits d'impôt pour dividendes. L'impôt minimum peut aussi être imputable dans certaines circonstances où un revenu de dividendes est conservé aux fins d'un crédit d'impôt pour dividendes. L'impôt minimum est présenté comme charge dans les états du résultat global, le cas échéant. Les fiducies d'investissement à participation unitaire sont assujetties à l'impôt en vertu de la partie X.2 de la Loi de l'impôt si, à la fin d'un mois, elles détiennent des biens qui ne sont pas des « placements admissibles » pour un REER, un FERR ou un RPDB.

Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôts, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est le 15 décembre, sauf celle des fiducies d'investissement à participation unitaire, qui est le 31 décembre.

Le tableau suivant présente les montants des pertes autres qu'en capital reportées utilisables par les Fonds jusqu'à l'année indiquée. Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital pouvant être reportée.

	2030 (\$)	2032 (\$)	2033 (\$)	2035 (\$)	2038 (\$)	2039 (\$)	Total (\$)
Fonds alternatif mondial Portland	56 541	1 913	336 358	56 124	15 344	–	466 280

Le tableau suivant présente les montants des pertes en capital brutes inutilisées pouvant être reportées indéfiniment par les Fonds.

	Total (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	26 427 191
Fonds alternatif mondial Portland	159 694 288

8. FRAIS DE GESTION, PRIME DE RENDEMENT ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif mondial Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif nord-américain Portland	1,75 %	0,75 %

Les frais de gestion de la série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Avant le 20 avril 2020, le gestionnaire offrait une réduction sur les frais de gestion que devaient payer certains porteurs de parts qui investissaient un actif important dans les Fonds ou qui détenaient certains types de comptes, tel un compte géré. Pour réduire les frais de gestion, le gestionnaire diminue les frais de gestion qu'il impute à un Fonds en fonction de la valeur liquidative des parts que le porteur de parts détient, et le Fonds distribue au porteur de parts le montant de la réduction sous forme de distribution spéciale (une « distribution au titre des frais de gestion »), qui est réinvestie dans des parts additionnelles de la même série du Fonds.

Le gestionnaire a droit à une prime de rendement (la « prime de rendement »), calculée et comptabilisée chaque jour ouvrable pour chaque série de parts, et payée chaque mois. La prime de rendement correspond à : a) 10 % de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts pour ce jour ouvrable (compte tenu des distributions versées ce même jour ouvrable et compte non tenu de la comptabilisation de la prime de rendement) sur le seuil de rendement (défini ci-dessous); multiplié par b) le nombre de parts en circulation de la série pour ce jour ouvrable, compte non tenu des souscriptions, rachats et distributions réinvestis à cette date. Pour chacune des séries de parts faisant l'objet d'une prime de rendement, le seuil de rendement (le « seuil de rendement ») sera calculé en vue de déterminer la prime de rendement. La valeur liquidative la plus élevée au dernier jour ouvrable du mois (compte non tenu de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière prime de rendement était à payer) pour chaque série de parts sur laquelle une prime de rendement a été versée, représente le seuil de rendement. Ce seuil doit être dépassé pour que le gestionnaire ait droit à la prime de rendement applicable à chaque série de parts. À la date d'établissement de chaque série de parts susceptible d'offrir une prime de rendement, la valeur liquidative initiale de la série en question tiendra lieu de seuil de rendement. Les primes de rendement seront comptabilisées quotidiennement en fonction de la valeur liquidative. La prime de rendement est calculée séparément pour chaque série de parts offerte par un Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charge de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019 est présentée dans le tableau ci-dessous.

	30 septembre 2020 (\$)	30 septembre 2019 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	485	89
Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland	28	s. o.
Fonds alternatif mondial Portland	565	186
Fonds alternatif nord-américain Portland	–	s. o.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les exercices clos le 30 septembre 2020 et 2019. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables.

30 septembre 2020	Frais de gestion (\$)	Prime de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	68 346	57 216	21 481	81 665	707
Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland	663	1 516	363	46 663	–
Fonds alternatif mondial Portland	53 675	3 569	15 642	138 700	708
Fonds alternatif nord-américain Portland	1 438	436	692	44 686	–

30 septembre 2019	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	56 969	16 863	117 161	385
Fonds alternatif mondial Portland	75 321	21 822	127 837	355

Les Fonds devaient les montants suivants (hors TPS et TVH applicables) au gestionnaire :

Au 30 septembre 2020	Frais de gestion (\$)	Prime de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	9 439	4 685	3 139
Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland	113	–	62
Fonds alternatif mondial Portland	3 410	1 456	1 003
Fonds alternatif nord-américain Portland	406	–	186

Au 30 septembre 2019	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	3 969	1 119
Fonds alternatif mondial Portland	5 570	1 616

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Les tableaux suivants indiquent le nombre d'actions de chaque Fonds détenues par le gestionnaire et les parties liées aux dates de clôture indiquées.

Au 30 septembre 2020	Gestionnaire	Parties liées
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	–	96 034
Fonds alternatif d'occasions énergétiques Portland	–	15 000
Fonds alternatif mondial Portland	–	2 132
Fonds alternatif nord-américain Portland	–	15 000

Au 30 septembre 2019	Gestionnaire	Parties liées
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	–	3 321
Fonds alternatif mondial Portland	–	3 243

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGÉ

Les Fonds ont conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et ont déposé auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour leurs ventes d'options. En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que les Fonds lui doivent. Les garanties non pécuniaires sont présentées de façon distincte des autres actifs dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie est présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ».

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

La valeur liquidative par part des Fonds peut être plus élevée que l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part si la date de fin de mois à laquelle la valeur liquidative est calculée n'est pas la même que la date des états financiers. Par conséquent, la valeur liquidative par part est plus élevée que l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part. Au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les présents états financiers.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



CONSEILS EN PLACEMENTS
PORTLAND[™]

PORTLAND, CONSEILS EN PLACEMENTS PORTLAND et le logo de la tour à l'horloge sont des marques de commerce déposées de Portland Holdings Inc. utilisées sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375, Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • Téléc. : 1 905 319-4939
www.portlandic.com • info@portlandic.com